

A2C BATIMENT
21/23 RUE GAMBETTA 93240 STAINS
SASU au capital de 56 939.00 Euros
RCS BOBIGNY 910 661 628

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE
En date du 01 Septembre 2025 à 9 H 00

Ordre du jour : Transfert de siège dans le département et augmentation du capital social de la société.

Sont présents :

* Monsieur SEYITOGU Can Yunus, Détenteur de 100 actions.

La totalité des actions est représentée et l'assemblée peut valablement délibérer

Résolutions :

Le Président associé unique de la société, décide de :

Après en avoir délibéré,

Résolution 1 :

- Transférer l'adresse au « 13 Rue Gambetta, 93240 STAINS ».

Résolution 2 :

- Le capital social est augmenté de :

56 939 € (100 actions à 569.39 € chacune) à **98 959 €** (100 actions à 989.59 € chacune).

Soit une augmentation par absorption du compte Report à Nouveau à concurrence de 42 020 € avec élévation de la valeur nominale de 569.39 € à 989.59 €

Résolution 3 :

- Les Statuts sont mis à jour en date du 01 Septembre 2025.

En foi de quoi, est dressé le présent procès-verbal.

Fait à Stains,
Le 01 Septembre 2025,

Monsieur SEYITOGU Can Yunus,
Président,

